

La garantie de
soulager vos proches

www.fac-international.com

ASSISTANCE - RAPATRIEMENT DE CORPS

GLOBE SÉRÉNITÉ GROUPE



📍 153, RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS, FRANCE

☎ : +33 (0)1 44 70 77 77

✉ : contact@fac-international.com

www.fac-international.com

FAC  *international*
by  ACS

POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE SÉRÉNITÉ GROUPE ?

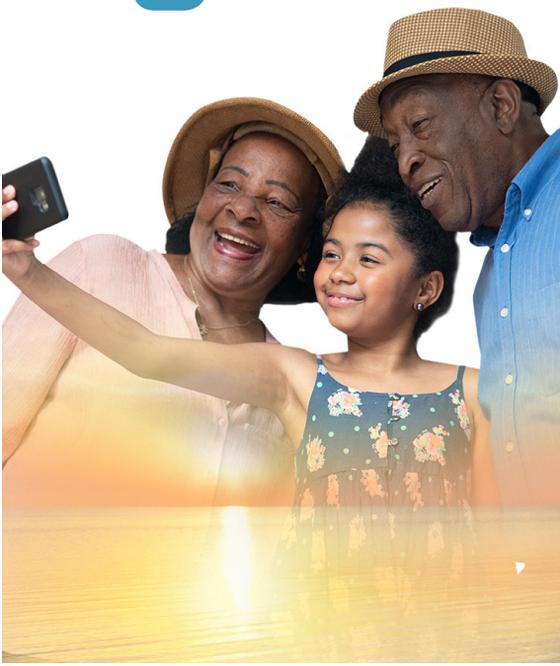
Perdre un proche est une épreuve difficile, à tout âge de la vie. En souscrivant à la solution Assistance - Rapatriement de corps Globe Sérénité Groupe, vous avez l'assurance d'apporter de la sérénité à votre famille dans ce moment difficile. Aux côtés de ceux qui vous aiment, nous conseillons et, au choix, organisons le rapatriement du corps du défunt vers son pays d'origine ou intervenons en remboursement des frais, dans le respect de votre volonté. Les prestations proposées par Globe Sérénité Groupe sont l'inhumation, la crémation ou le rapatriement de corps vers le pays d'origine accompagné par un proche.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tout groupe (entreprise, association, ambassade, ...) comptant au minimum 30 salariés ou membres souhaitant bénéficier de l'assurance Globe Sérénité Groupe peut adhérer au contrat. Les salariés ou membres admissibles sont les personnes domiciliées en France Métropolitaine, en Corse, à Monaco, dans l'Espace Economique Européen, au Royaume-Uni, en Principauté d'Andorre ou au Vatican, et ayant entre 18 et 59 ans au moment de la souscription. Le conjoint ainsi que les enfants âgés de moins de 21 ans (ou 25 ans s'ils sont scolarisés) sont également admissibles, dans le cadre d'une souscription famille.

NOS POINTS FORTS

- Choix entre trois prestations : rapatriement de corps, inhumation ou crémation
- Couverture mondiale
- Conseil, financement et organisation du rapatriement de corps
- Souscription famille possible, avec couverture des enfants à charge jusqu'à leur 21ème année ou 25ème année s'ils sont scolarisés
- Prise en charge des formalités administratives dans le cadre d'un rapatriement de corps
- En cas de décès service dédié joignable par téléphone 24h/24 - 7j/7
- Pas de délai de carence en cas d'accident



NOS TARIFS

Globe Sérénité Groupe vous est proposé sur la base d'une cotisation forfaitaire annuelle selon l'âge et la situation de famille.

Tarifs annuels	Personne seule	Famille
De 18 à 35 ans	37€	75€
De 36 à 59 ans	70€	103€

Le tarif famille s'applique à partir de 2 personnes, quelque soit la taille de la famille.

GARANTIES Une prestation au choix de la famille

OPTION 1 : RAPATRIEMENT DE CORPS VERS LE PAYS D'ORIGINE (1)	
Transport de corps	100% Frais réels
Frais annexes au transport Frais funéraires dont un cercueil	100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €
Accompagnement du défunt dans le pays d'origine (2)	Billet A/R
Remboursement des frais de transport de l'aéroport du pays d'origine jusqu'au lieu d'inhumation ou de crémation	Jusqu'à 1 000 €
OPTION 2 : INHUMATION OU CREMATION DANS LE PAYS DE DOMICILE (3)	
Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1 500€ dont urne funéraire limité à 300 €)
OPTION 3 : DECES EN CAS DE DEPLACEMENT A L'ÉTRANGER	
Inhumation ou crémation sur place : Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne (3)	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1 500€ dont urne funéraire limité à 300 €)
OU Rapatriement de corps vers le pays de Domicile ou le pays d'origine Frais annexes au transport Y compris frais funéraires dont un cercueil (1)	100% Frais réels 100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €

(1) Les frais de cérémonie, d'accessoires, d'inhumation, de crémation et de conservation en chambre mortuaire excédant 72 heures restent à la charge de la famille.

(2) Le retour du Membre de la famille doit être fait dans les 30 jours qui suivent la date de départ.

(3) Les frais de cérémonie, d'accessoires, de concession et de creusement restent à la charge de la famille.

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle.

L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur demande auprès de notre Service Gestion ou de votre interlocuteur commercial.

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès de VYV International Benefits, 3-7 Square Max Hymans, 75748 Paris Cedex 15, France, RCS Paris 813 36 1441, Orias 16002500, pour le compte de Ressources Mutuelles Assistance union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 46 rue du Moulin, CS 32427, 44124 VERTOU Cedex et immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 444 269 682 - sous le contrat n° MGENIB1100343NAP/001. Entités soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (APCOR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 - France.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCÈS ?

Avec Globe Sérénité Groupe appréhendez l'avenir en sachant vos proches soulagés dans un moment difficile. Si l'un des adhérents du contrat décède, il suffira de contacter notre service dédié dans les 10 jours suivant le décès, en indiquant notamment l'identité du défunt et le numéro de contrat d'assurance en cours. Ainsi notre équipe pourra vous conseiller, vous assister et, au choix selon la volonté, prendre en charge l'organisation du rapatriement de corps du défunt ou rembourser les frais liés à l'inhumation ou la crémation, selon les conditions générales du contrat.

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 1987 avec la volonté de proposer des solutions d'assurance et d'assistance adaptées aux personnes d'origine étrangère résidant en France, FAC International s'est imposée comme un acteur incontournable de l'assistance rapatriement de corps. En 2020 nous avons rejoint ACS – Assurances voyage & expatriation, spécialiste de la protection sociale de ceux qui se déplacent à travers le monde. Nous proposons ainsi également des solutions d'assurances voyage pour être à vos côtés lors de vos déplacements sur les 5 continents. Soucieux de répondre aux besoins des voyageurs et impatriés en France, nous nous réinventons sans cesse afin de vous proposer des solutions adaptées et accessibles.

Découvrez nos solutions d'assurance en ligne :

www.fac-international.com

Contactez notre équipe ou votre interlocuteur commercial pour un devis personnalisé.



FAC International by ACS – Assurances voyage & expatriation

📍 : 153, rue de l'Université 75007 Paris – France

☎ : +33 (0)1 44 70 77 77

✉ : contact@fac-international.com

Assurances courtages et services (ACS)

Société de courtage d'assurances - 317 218 188 RCS Paris – SAS au capital de 150 000€

N° ORIAS 07 000 350 - www.orias.fr

Pour toute réclamation vous pouvez écrire à notre Service Réclamation à l'adresse ci-dessus.

